

**Procès-verbal du conseil municipal n° 45**  
**Vendredi 29 mars 2019 à 18 h 30**

**Secrétaire de Mairie** : Muriel TRAPATEAU

**Secrétaire de séance** : Jeannine LE GALL

**Présents** : M. le Maire Jean-Louis VIGNON, Julien POUPON, Hervé LE MENS, René RAUD, Bernard CORNEC, Georges JEZEQUEL, Rémi LE BERRE, Jeannine LE GALL, Nathalie ABIVEN, Fabienne SIMON, Laure LAUVERGEAT, Pascale CORRE DIVERRES, Annie MOAL, Yvan BRISHOUAL

Bernard LE CAHAREC donne pouvoir à Julien POUPON

Philippe MOULLEC donne pouvoir à Jeannine LE GALL

Karine MORVAN donne pouvoir à Nathalie ABIVEN

**Début de séance : 18 h 30** en présence de Mme la Trésorière.

Le compte rendu n° 44 est approuvé à l'unanimité.

**1- Budgets primitifs 2019**

**1) Commune**

**1.1 Bilan de fonctionnement**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
011	Caractère Général	228 829,00	
012	Personnel	422 500,00	013 Att. Charges
014	Atténuation de produits	14 600,00	70 Produits des services
022	Dépenses imprévues	1 000,00	73 Impôts et taxes
042	Amortis. Electricité - PLU	14 180,00	74 Dotat. Subv.
65	Gestion courante	178 740,00	75 Gestion courante
66	Intérêt	32 900,00	76 Produits financiers
67	charges exceptionnelles	15 100,00	77 Produits exceptionnels
	<b>Total</b>	<b>907 849,00</b>	<b>Total</b>
			<b>1 037 868,00</b>

Recettes – Dépenses = 130 019.00

Capital 124 000.00 (106 000 + 18 000)

Autofinancement

Prévisionnel net 6 019.00

002 Excédent antérieur 52 569.58

Autofinancement 2019 58 588.58

Un nouvel emprunt de 250 000 € est prévu.

La section fonctionnement dégagerait 182 588,58 € qui est nécessaire au remboursement de la dette de 124 000 € donnant un autofinancement prévisionnel de 58 588,58 €.

## 1.2 Bilan d'investissement

2 Projets sont présentés :

- Vestiaires et club house football : investissement sur 2 ans 429 140 € pour 103 000 € de subvention prévisibles soit 326 140 € à financer sur 2 ans.

- Salle de motricité : investissement sur 2 ans : 666 340 € pour 177 000 € de subventions prévisibles soit 489 340 € à financer sur 2 ans.

Un projet doit être retenu, après un tour de table le projet vestiaire et club house obtient 9 voix, salle de motricité 3 voix et aucun projet 4 voix et 1 vote blanc.

*Déclaration d'Hervé LE MENS : « Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient »*

*« Je reconnais à l'ESM la vitalité de sa vie associative, de sa volonté d'encadrement de la jeunesse sportive et de ses bons résultats en ce qui concerne la formation d'éducateurs. Mais je ramènerai mon propos sur nos responsabilités d'élus et de gestion de l'argent public.*

*Réunis il y a vingt ans les deux clubs d'Irvillac et de Saint Urbain ont fusionné pour rassembler les forces vives et revigorer deux clubs qui alors piétinaient.*

*Dans le but aussi de réaliser des économies de structure : A l'époque un vestiaire et un terrain chacun. A l'heure actuelle : un vestiaire neuf à Irvillac, un projet club house-rénovation du vestiaire à Saint Urbain et 3 terrains chacun dont deux éclairés à Saint Urbain. Les outils ont donc progressé et les dépenses aussi.*

*Les licenciés foot de la Commune sont à peu près une centaine correspondant peu ou prou à 50-60 familles. L'école communale, elle, accueille 200 élèves et donc 130-140 familles. Familles qui à mon sens préféreraient voire réaliser une salle de sport jouxtant l'école plutôt qu'un vestiaire - club house qui ne concerne que les garçons (à quelques exceptions près). **Quelles activités pour les filles sur la Commune ?** Je crois savoir que le corps enseignant est du même avis et le Directeur ici présent pourrait corroborer mes dires. Le dernier conseil d'école souhaitait explicitement un local d'activité aussi bien pour la pause méridienne que pour la garderie. Et je ne parlerai pas des TAP pour lesquels nous avons dû bricoler en l'absence de locaux d'activités.*

*L'association Naturvan avait en son temps exprimé son besoin de salle de sport (par son ancien Président) et on leur avait alors attribué un bungalow. Pourtant l'activité « Touche à tout » qui initie garçons et filles aux différents sports collectifs a beaucoup de mérite en rapport aux structures. Exemple de l'atelier Basket qui se déroule dans le préau sur des paniers vétustes et un sol inégal ou du handball qui se déroule en extérieur : Bravo aux animateurs, ils ont du mérite.*

*A ce propos je rappellerai que cette équipe municipale avait projeté en 2014 un stade multi-sports couvert dont le prix du toit a été transféré sur le projet salle de motricité en 2015.*

*Le vestiaire est vétuste certes mais toujours utilisable après la réparation à neuf du toit en 2018.*

*Bref c'est la Commune qui attend cette salle depuis un long moment. Je rappelle aussi que Saint Urbain (1 641 habitants) est la seule commune du secteur (avec Irillac) dépourvue de salle de sport ...au 21<sup>ème</sup> siècle.*

*Enfin le dossier des subventions est plus favorable à la salle (177 000 € demandés et acquis à ce jour : DETR, Conseil Dal, CCPLD, et en attente du DSIL) contre rien pour le vestiaire si ce n'est une hypothétique aide de la Ligue de Football en 2020.*

*L'histogramme des annuités d'emprunt projette deux années difficiles (2020 qui est une transition entre deux équipes municipales, donc peu dépensière et 2021 où il faudrait réduire, il est vrai les investissements).*

*Les deux projets sont réalisables et nécessaires mais si nous n'en retenons qu'un je me prononcerais pour la salle tant attendue par la population saint-urbanaise. »*

- Programme investissement bâtiments et terrains communaux

Dépenses 28 359 €, Recettes 3 060 € soit un BFR = 25 299 € (remerciement à la caisse de prévoyance pour l'octroi d'une subvention de 800 € pour l'achat d'un défibrillateur)

- Programme investissement école

Dépenses 18 900 €, Recettes 3 100 € soit un BFR = 15 800 €

- Programme investissement Bibliothèque

Dépenses 2 400 €, Recettes 28 960 € soit un BFR = -26 560 €

- Programme investissement Voirie

Dépenses 276 100 €, Recettes 3 000 € soit un BFR = 273 100 €

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Déficit reporté 2018	256 682,60	Affectation	270 000,00
<i>Déficit reporté 2018 Commune</i>	<i>338 412,59</i>		
<i>Excédent reporté 2018 Eau</i>	<i>81 729,99</i>		
1068 Transfert Eau	81 729,99	Taxe d'aménagement	12 000,00
Bâtiments - Terrains	28 359,00	FCTVA	101 000,00
Ecole	18 900,00	Participation Bâtiments	3 060,00
Bibliothèque - Garderie	2 400,00	Participation Ecole	3 100,00
		Participation Bibliothèque	
Voirie - Réseaux - Divers	276 100,00	Garderie	28 960,00
		Participation Voirie - Réseaux - Divers	3 000,00
Vestiaire club house	116 600,00	Participation Vestiaire club house	15 000,00
		Autofinancement 2019	58 588,58
Dépenses imprévues	2 000,00	Cession	2 219,00
		Remboursem. Prêt Assainis.	3 968,00
		Amortis. Electricité	11 961,00

Régularisation effacement de réseaux Pen an Dorguen	1317	21471,32	2041582	21 471,32
	45811	21471,32	45821	21 471,32
Etude faisabilité vestiaire	2313	3 600,00	2031	3 600,00
<b>Total</b>		<b>829 314,23</b>		<b>559 399,22</b>

Emprunt éventuel à réaliser en 2019 : 267 915 €

Vote du budget : pour 13 voix, abstentions 4 voix

## **2- Vote des taux de contributions directes 2019**

Stabilité des taux 2019

- Taux de la taxe d'habitation : 18.52 %
- Taux de la taxe sur le foncier bâti : 23.70 %
- Taux de la taxe sur le foncier non bâti : 37.61 %

Il n'y aura pas de hausse de la fiscalité locale en 2019, le conseil vote à l'unanimité le maintien des taux de 2018 pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive.

## **3- Emprunt**

Un emprunt de 250 000 € va être contracté auprès du Crédit Mutuel de Bretagne à un taux fixe de 1.2 % sur 15 ans, le remboursement sera trimestrielle à échéance constante.

Vote

Pour : 16, Abstention : 1

## **4- Appel d'offres Maîtrise d'œuvre pour les travaux Vestiaire et Club house**

7 architectes ont répondu à l'appel d'offres.

L'atelier des trois architectes à Carhaix a été retenu pour un montant HT de 27 160 €

Vote

Pour : 11, Abstention : 6

## **5- Demande de subventions pour les travaux**

Demande de subvention à la fédération de football pour le vestiaire à hauteur de 20 000 € et pour le club house à hauteur de 20 000 €.

Vote

Pour : 15, Abstention : 2

## **6- Numérotation voirie Allée des Peupliers/ Résidence rurale**

1 lot divisé en 2 lots dans la résidence rurale

1 lot numéroté 75 allée des Peupliers et l'autre lot 19 bis Résidence rurale.

Vote à l'unanimité.

## **7- Questions diverses**

**Nathalie ABIVEN** : Commission restauration élus et parents (7 personnes)  
On mange très bien au Sivuric.

**Hervé LE MENS** : Chaudière de l'école, visite d'entretien à faire, la chaudière sera renouvelée et déplacée, le coût est compris dans le budget primitif.

**René RAUD** : Des mesures électromagnétiques ont été faites à l'école et à côté de la future antenne. La valeur d'exposition ne doit pas dépasser la valeur limite qui va de 28 volts par mètre (V/m) à 61 V/m suivant les services (FM, TV, 2G, 3G, 4G, Wifi...). Le niveau global mesuré est de 0,23 V/m et le niveau pour chaque service est inférieur à 0,05 W/m.

**Pascale DIVERRES CORRE** :

Réfléchir au contrat enfance jeunesse.

Ecole : conseil d'école : à la garderie les plus grands s'ennuient, problème de surveillance. Un réaménagement des horaires pour les enfants serait souhaitable.

**Laure LAUVERGEAT** rappelle les animations mises en place à la bibliothèque au mois d'avril.

Daniel GOURMELON remercie le conseil pour le budget alloué chaque année à l'école et regrette que le projet de salle de motricité ne puisse pas aboutir.

Olivier MOAL, Président du club de Football, remercie le conseil pour le choix du projet du vestiaire et du club house.

La séance est levée à 20 h 15

*Prochain conseil municipal 25 avril 2019 à 20 h 30*